



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Épidémie de covid-19 à Mayotte et en Guyane

Question au Gouvernement n° 3167

Texte de la question

EPIDÉMIE DE COVID-19 À MAYOTTE ET EN GUYANE

M. le président. La parole est à M. Didier Quentin.

M. Didier Quentin. Ma question s'adressait à M. le Premier ministre, qui n'est plus là. Je la poserai donc à Mme la ministre des outre-mer.

Madame la ministre, au nom de mon collègue Mansour Kamardine, je voudrais vous interroger sur la pandémie de covid-19 à Mayotte et en Guyane. Ces deux départements ultramarins sont en plein pic épidémique ; la situation sanitaire y est plus que préoccupante car les structures hospitalières sont déjà saturées en temps normal. À Mayotte, M. Kamardine n'a cessé de vous alerter sur le décalage entre la politique sanitaire déclarée et les moyens déployés réellement sur le terrain.

M. Maxime Minot. Vous avez toujours un train de retard : c'est « en marche arrière » !

M. Didier Quentin. Il signale aussi des tensions sécuritaires grandissantes et les conséquences économiques et sociales catastrophiques de la prolongation de l'état d'urgence sanitaire, qui laisse craindre la disparition de plus de 1 000 commerces de proximité. À ce jour, aucune réponse concrète et à la hauteur des besoins n'a été apportée à la situation mahoraise.

Les informations sont tout aussi alarmantes pour la Guyane, qui connaît une explosion du nombre de patients touchés par la pandémie en raison de ses 500 kilomètres de frontière avec le Brésil, l'un des trois foyers de propagation les plus importants au monde.

Madame la ministre, au moment où le Président de la République a rappelé que la France possédait le deuxième domaine maritime mondial grâce aux collectivités d'outre-mer, ce qui constitue un atout majeur pour notre pays, pouvez-vous indiquer quelles mesures urgentes vous entendez prendre afin de renforcer les moyens sanitaires et sécuritaires et répondre à la crise économique et sociale à Mayotte et en Guyane ? Comment comptez-vous venir en aide aux populations de notre cent-unième et de notre plus vaste département ? (« *Très bien !* » et applaudissements sur les bancs du groupe LR ainsi que sur quelques bancs du groupe MODEM.)

M. le président. La parole est à Mme la ministre des outre-mer.

Mme Annick Girardin, ministre des outre-mer. La Guyane et Mayotte ont en commun d'être toujours classées en zone orange et sous état d'urgence sanitaire, mais leur situation n'est pas identique.

Les choses vont mieux à Mayotte : depuis le 2 juin, il n'y a eu aucun nouveau placement en réanimation pour

détresse respiratoire et seules quatre personnes sont actuellement hospitalisées en réanimation. On dénombre environ vingt nouveaux cas par jour, contre quatre-vingts au moment du pic de l'épidémie. De plus, un premier critère sur les quatre qui déterminent le classement par couleur d'un territoire – M. le ministre de la santé pourrait en parler mieux que moi – est au vert. Nous avons donc bon espoir de voir Mayotte sortir de la crise et nous envisageons d'y lever l'état d'urgence sanitaire par décret dès que le préfet, l'ARS – agence régionale de santé – et les élus du territoire nous le demanderont.

En Guyane, c'est l'inverse : le virus circule activement et le pic n'est prévu qu'à la mi-juillet, voire à la fin de ce mois. Plus de cent personnes sont arrivées en renfort sur le territoire ; mille tests sont effectués par jour, chiffre supérieur à la moyenne nationale ; nous disposons de plus de 2 millions de masques ; nous avons l'équipement et les moyens nécessaires pour lutter contre le virus sur place. En revanche, nous manquons de ressources humaines. Il manque actuellement 200, voire 300 soignants en Guyane.

Je profite donc d'être devant vous, mesdames et messieurs les députés, pour lancer un appel solennel à la solidarité nationale envers les outre-mer. Nous devons être au rendez-vous. J'appelle donc tous ceux qui ont déjà fait beaucoup d'efforts, dans l'hexagone et à Mayotte, à se rendre en Guyane en réponse à l'appel des hôpitaux du territoire.

J'ajoute que nous avons déployé un A400M ; je remercie le ministère des armées, qui procède à des évacuations sanitaires depuis la Guyane vers les Antilles.

Données clés

Auteur : [M. Didier Quentin](#)

Circonscription : Charente-Maritime (5^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3167

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Outre-mer

Ministère attributaire : Outre-mer

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [1er juillet 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [1er juillet 2020](#)